

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
Université ABBES LAGHROUR –KHENCHELA



-Faculté des Lettres et des Langues
-Département des Lettres et Langue Française

Le rôle de l'exposé oral dans l'enseignement de l'oral en FLE

Cas des apprenants de première année secondaire

Lycée : « –ABID RADJEI– »

Mémoire Présenté au Département des lettres et Langue française pour
l'Obtention d'un Diplôme de Master 2

Option :

Langue Appliquée

Sous la direction de :

Melle HAFSAOUI Ouarda

Présenté et soutenu publiquement par : ZOUAOUI Widad

Devant le jury composé de :

Melle BOUZIDI Soraya, Maitre-assistant, Grade A, Présidente

Melle HAFSAOUI Ouarda, Maitre-assistant, Grade A, Rapporteur

Melle BOUSSAD Amel, Maitre-assistant, Grade A, Examinatrice

Année universitaire :

2013-2014

Remerciements :

Au bon Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui m'a donné la force et la patience d'accomplir ce Modeste travail.

En second lieu, je tiens à remercier ma directrice de recherche Mme Hafsaoui Ouarda pour ses précieux conseils et son aide durant toute la période du travail.

Je remercie aussi mes enseignants de l'université Abbes Laghrour de Khenchela qui ont contribué à mon succès final.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Mon chaleureux salut va aussi à mes chères amies que j'apprécie beaucoup : Fatima, Imène et Yasmine.

Enfin, un spécial remerciement à Mlle Falek Fatima Zohra pour son aide durant la période du stage.

Dédicaces

Je dédie modestement ce travail en guise de reconnaissance et de considération de ces êtres humains qui me sont très chers plus que tout en ce monde :

- Mes chers parents symbole de sacrifice, de tendresse et d'amour, qui ont attendu avec patience le fruit de leur éducation :

Mère Sabah mon école d'enfance et père Miloud mon ombre de toute la vie, que Dieu les grade pour nous.

-Ma respectable directrice de recherche à qui je dois tout : Mme Hafsaoui Ouarda.

-Mes valeureuses sœurs : Hanene et Nadia.

-Mon cher et unique frère : Med Seddik.

-Mon mari : Messai Redha.

-Ma belle et deuxième mère : Kharroub Houria .

-Mes beaux frères : Walid, Fouad et Issam.

-Mes chers poupons-neveux : Khaled, Iyad.

-Mes chers oncles, tantes, cousins et cousines qui me sont très chers.

Introduction générale

En Algérie, le français a une très grande importance dans la scolarisation des apprenants, c'est notre première langue étrangère et la deuxième langue utilisée après l'arabe.

A l'école, l'écrit prédomine. Or, si l'écrit, après les études, reste évidemment important, la langue française est toutefois et le plus souvent un moyen de communication orale.

Nous avons constaté qu'il y a un bon nombre d'élèves qui écrivent de bonnes compositions françaises, mais qui parlent très mal le français et ils n'arrivent pas à communiquer en public. Pour eux, prendre la parole est un véritable pensum, au lieu d'être un geste des plus naturels puisqu'ils sont appelés, tout au long de leur formation à apprendre à parler comme à écrire le français.

Dans notre recherche, nous avons mis l'accent sur les apprenants du cycle secondaire et exactement une classe de 1^{ière} année (branche de lettre), car même à la fin de leur cursus secondaire ils sont toujours timides à parler le français librement en public, et encore ils donnent la priorité à l'écrit et ignorent l'oral malgré l'importance de ce dernier pour leur formation universitaire ;

Ce constat nous a poussés à mener cette enquête dont les démarches s'articulent autour de deux objectifs :

-Le premier objectif est de donner un nouveau statut à l'oral, l'actualiser (sa place a été reconnue dans les programmes de l'enseignement du français) et prendre ainsi en compte son rôle de soutien ou d'aide à l'apprentissage.

-Le deuxième objectif est d'insister sur l'exposé oral comme étant une activité utile pour développer la maîtrise de l'oral.

Nous nous sommes intéressés notamment à la pratique de l'exposé oral dans une classe de FLE vue son importance dans le développement de la confiance en soi et dans la libération de la parole chez les apprenants.

Compte tenu de ce que nous avons développé, il est légitime de poser la question suivante :

-En quoi la pratique de l'exposé oral en classe de FLE, peut-elle entraîner et aider les élèves à améliorer leurs compétences de communication orale ?

Notre hypothèse s'appuie sur l'idée :

-Que l'exposé oral donne un espace d'expression aux étudiants et joue un rôle majeur dans l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE.

Pour confirmer notre hypothèse précédemment émise, nous allons présenter notre travail en trois chapitres :

Les deux premiers chapitres seront consacrés au cadre théorique de notre recherche. Nous essayerons dans le premier chapitre de définir l'oral, en mettant l'accent sur cet enseignement et ses enjeux. Dans le deuxième chapitre, nous allons présenter l'exposé oral comme un outil pratiqué en classe pour faciliter l'enseignement de l'oral.

Le troisième chapitre concernera l'aspect pratique de la recherche dont nous tenterons de découvrir le rôle de l'exposé oral dans le développement des compétences communicatives orales des apprenants de première année secondaire. Pour se faire nous allons mener notre recherche par un outil d'investigation : le questionnaire qui va nous aider à avoir les points de vue des apprenants.

Nous finirons par une conclusion qui reprendra ce qui a été déjà développé tout au long des trois chapitres et nous espérons que cette réponse ouvrira des perspectives pour des recherches futures.

Chapitre 1 : L'ORAL : son enseignement et ses enjeux

Chapitre 1: L'ORAL : son enseignement et ses enjeux

1-La définition du terme Oral

Le terme "oral" est employé pour désigner l'intervention verbale, l'échange de parole qui émerge dans différentes situations scolaires de façon improvisée et spontanée et permet aux apprenants d'exprimer et de justifier leur point de vue, de participer à un débat, de construire et de faire évoluer par la même occasion leur pensée et enfin de s'intégrer en classe.

L'oral est également un objet d'enseignement. Il ne s'agit pas alors d'émettre des sons mais plutôt de préparer et d'organiser ses idées pour participer à la construction du savoir en répondant aux questions du professeur, en faisant un exposé, un compte rendu...etc.

F. Gadet et S. Lureau distinguent alors deux types d'oraux dont les caractéristiques sont différentes : ¹

1-1-L'oral institutionnalisé

Il s'agit de lire ou de réciter un texte écrit. C'est un oral qui prend appui sur des notes, nécessite un temps de préparation et une réflexion sur la norme de la part de l'étudiant qui veut se faire comprendre en cherchant le mot juste. Il est souvent mono géré (l'apprenant, seul, prend en charge la lecture d'un texte, la présentation d'un exposé...etc.) mais peut suggérer des interventions et ouvre des débats (on passe alors à un oral poly géré)

1-2-L'oral spontané ou improvisé

C'est un oral qui s'appuie sur les échanges et les interactions improvisés en classe. Il est alors autonome et se détache de toute trace écrite ce qui inclut des risques de déviation aux normes. Ce type d'oral permet certes aux étudiants d'exprimer librement leur opinion mais nécessite un entraînement au discours argumentatif et c'est là que doit intervenir le professeur afin de les encourager, de les guider et remédier à leurs lacunes.

¹Gadet, F. & Lureau, S., « Normes et pratiques de l'oral », In *Le français aujourd'hui*, n°101, 3-5, AFEF, Paris, 1993.

A. Boissinot pense que l'oral n'est pas uniquement le temps de paroles des étudiants :

« L'oral c'est en fait l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de paroles [...] c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations individuelles. »²

En somme, c'est tout ce qui relève du paralangage, autrement-dit, le comportement non verbal qui accompagne la communication orale et se manifeste à travers le corps, la voix, les gestes...etc.

2-Le statut de l'oral dans l'enseignement du français en Algérie

Personne ne songe à nier que le français jouit d'un statut privilégié en Algérie.

Notre pays est compté actuellement parmi les premiers pays francophones au monde :

« Selon un sondage réalisé par un Institut algérien pour le compte de la revue Le Point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60 % des foyers algériens comprennent et/ ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus. »³

Ce statut n'est aucunement le fruit du hasard, il n'est qu'un héritage que nous a laissé la colonisation française qui a duré plus d'un siècle (1830-1962) et qui a marqué des générations entières.

L'attractivité de la langue française s'explique aussi par la proximité géographique des deux pays (l'Algérie et la France).

Ainsi qu'il existe en Algérie un bain francophone et cela à travers les médias (50% de la presse nationale est en français), les chaînes paraboliques (TF1, M6, TV5...etc.) et l'internet (notamment la tchatche).

² Boissinot, A., (1994), http://www.ac-creteil.fr/mission-college/apprentissage_oral/definitions.htm.

³ A.B. « *Le français en Algérie : bulletin de santé* », in *Le français dans le monde*, Novembre-décembre 2003 - N°330 :« Algérie : un système éducatif en mouvement » <http://www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php>;

L'enseignement du français en Algérie est régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 Avril 1976 qui définit le français comme :

« ...un moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples. »

De même, la mission première de cet enseignement est de permettre à l'apprenant de lire, d'apprendre la grammaire, la conjugaison et le vocabulaire de base afin de pouvoir rédiger correctement et sans trop de fautes, des textes en français. L'écrit est donc très normé, à travers la rédaction écrite, l'apprenant est censé réinvestir ses enseignements afin de permettre à l'enseignant de vérifier l'acquisition des savoirs transmis.

De même, la tâche première de l'écrit reste fortement liée à celle de la lecture (les textes lus serviront de modèles à imiter lors de la production écrite). L'enseignement du français en Algérie se donne alors comme mission essentielle, le développement des compétences scripturales de l'apprenant.

Durant le cours de français, l'enseignant utilise le français oral comme un moyen institutionnel lui permettant de communiquer avec les apprenants et de leur transmettre le savoir. De son côté, l'apprenant est censé intervenir en usant la même langue (en posant ou en répondant à une question). Or, à partir de notre petite expérience au lycée et en nous basant sur les témoignages de certains de nos enseignants, nous affirmons que le niveau faible de la majorité des apprenants, en termes de compétences communicatives orales, fait que le recours à l'arabe (dialectal ou standard) reste assez courant dans le cours de français.

3-L'enseignement de l'oral

Pour être rentable, cet enseignement doit prendre en considération la dimension civique de l'oral en formant des apprenants capables de s'intégrer dans un groupe et parvenir à s'exprimer, à donner un point de vue, à contribuer à un débat, à négocier et surtout écouter et respecter le point de vue d'autrui :

« Les échanges oraux instaurés ou appris le sont à des fins d'éducation civique et citoyenne : L'apprentissage du débat, de l'argumentation orale, la préparation des conseils jouent un rôle majeur dans la formation de l'individu à la vie sociale et à la tolérance. »⁴

3-1- l'oral enseigné

L'oral s'apprend et s'explique comme l'écrit, il est même plus complexe aux yeux des apprenants. De même; la nécessité de développer une pédagogie pour l'oral s'accroît de plus en plus. Enseigner l'oral demeure primordiale pour bien situer une telle orientation. Et selon E. Charmeux⁵, deux formes d'oral sont à distinguer en classe :

-D'une part, la parole spontanée ou plus souvent suscitée, comme le fait de répondre à une question ou de mener un débat, met en jeu un oral poly géré basé forcément sur les interactions.

-D'autre part, l'oralisation de l'écrit au moment de la lecture à d'autres d'un texte ou d'une réponse réalisée par écrit par un élève. Il s'agit là de mettre en voie des textes écrits préexistants : l'exposé qui met en jeu un oral mono géré où l'élève doit « parler » ce qu'il a préparé comme notes. Cette situation présente alors beaucoup de traits communs avec l'écrit et permet à l'élève de réussir.

Ensuite, il y a cinq activités orales en classe :

⁴ L'apprentissage de l'oral : Tentative de définition [http://www.ac-creteil.fr/missioncollege/Apprentissage oral/definitions.htm](http://www.ac-creteil.fr/missioncollege/Apprentissage%20oral/definitions.htm).

⁵CHARMEUX, E., *Apprendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*, Toulouse, Éditions SEDRAP, 1997.

3-2-L'oral moyen d'expression

Il s'agit d'accorder aux élèves des moments de paroles et de leur permettre de s'exprimer librement sans trop se soucier des contraintes scolaires dans le but de développer leur personnalité en tant que citoyen.

3-3-L'oral moyen d'enseignement

En ce cas, le maître prend la parole et se charge de véhiculer des savoirs disciplinaires. Ainsi, il est appelé à remplir un double rôle. D'une part, il doit gérer les échanges verbaux, d'autre part il veille à les orienter vers l'objectif disciplinaire tout en évitant les connivences.

3-4-L'oral objet d'apprentissage

La visée première d'un tel apprentissage est formative. Il s'agit de développer des compétences communicationnelles, linguistiques et locutoires par la transposition de certaines pratiques sociales telles que le débat et l'interview menés en petits et en grands groupes.

3-5-L'oral moyen d'apprentissage

Aborder l'oral comme un outil d'apprentissage par lequel l'élève peut développer sa pensée, effectuer des transferts et reconstruire sa compréhension du monde. Il s'agit de faire participer les élèves à des activités orales qui font appel à la pensée complexe dans le but d'enrichir leurs savoirs et de développer leurs compétences discursives et communicatives.

3-6-L'oral objet d'enseignement

Il s'agit de faire dans diverses situations d'interactions et de verbalisation un objet d'enseignement permettant aux élèves de développer à la fois des compétences linguistiques et communicatives appropriées.

4-Les enjeux de l'enseignement de l'oral

Les objectifs de cet enseignement sont différents, lexicaux, phonétiques, socioculturel...etc. Aussi, il permet de développer chez les apprenants de FLE certaines stratégies de la compréhension et la production orale qui vont leur être utile dans leur apprentissage de la langue. Il les aide aussi à repérer des informations, de prendre la parole et surtout d'entendre d'autres voies que celle de l'enseignant.

4-1-L'oral prépare à l'écrit

Il ne s'agit plus d'aborder l'oral contre l'écrit mais plutôt de les enseigner en continuité, sachant que l'enseignement de l'un complète l'enseignement de l'autre. Ainsi, la maîtrise de la langue écrite, la lecture par exemple, représente un exercice de mise en voix qui facilite par la suite le développement du langage oral.

De même, il semble évident qu'une bonne maîtrise de l'oral constitue un préalable pour la maîtrise de l'écrit ; si un élève arrive à exprimer couramment et de manière intelligible ses idées, il pourra facilement par la suite rédiger des textes écrits dans une syntaxe plus adéquate.

4-2- L'oral permet aux apprenants de mener des prises de paroles de plus en plus autonomes

Cela se fait en développant les compétences suivantes :

*Savoir formuler des idées autant que possible intéressantes et originales et adapter leurs contenus aux destinataires.

*Savoir défendre ses idées durant les conversations et les débats en avançant des arguments en faveur illustrés par des exemples concrets, des métaphores ...etc.

*Savoir écouter d'autres opinions (entendre et faire l'effort de comprendre), prendre en compte les arguments des autres interlocuteurs et leurs objections afin de modifier ou de nuancer son propre point de vue.

*Savoir respecter son tour et son temps de parole.

*Maîtriser un langage oral qui permettra au cours d'une communication courante de se faire comprendre et d'exprimer ce qu'on a réellement l'intention de dire, plutôt que de produire des énoncés neutres mais parfaits.

Il s'agit là de découvrir du lexique en situation, de découvrir différents registres de langue en situation, de découvrir des accents différents, de reconnaître des sons et de reconnaître des structures grammaticales.

4-3-La maîtrise de l'oral est un enjeu social

Comme nous l'avons développé précédemment, l'oral a aussi une dimension civique. En fait, la maîtrise de l'oral permet à l'apprenant de réinvestir ce qu'il a développé comme compétences dans le monde professionnel et dans les rapports sociaux. Il s'agit de développer l'esprit d'objectivité et d'ouverture, de participer au débat sur le devenir de la société, d'apprendre à confronter ses points de vue et à trouver des accords, d'être tout simplement un citoyen :

« Il ne s'agit pas de distinguer un " bien " absolu ni de se hisser vertueusement au niveau de "l'intérêt général", mais simplement de communiquer, d'échanger, de s'affronter s'il le faut, et de trouver parfois des consensus ou d'aboutir à des compromis. C'est seulement lorsque chacun a eu le sentiment d'avoir été écouté, entendu et pris en compte, à défaut d'avoir eu gain de cause, que l'on évite le recours à la violence.»⁶

5-La relation entre l'oral et l'écrit dans l'enseignement / apprentissage de l'oral

Peut-on travailler sur l'oral sans écrire ?

Le travail sur des données orales pose le problème de l'écriture, plusieurs raisons rendent difficile le travail sur des échanges oraux sans un support transcrit.

L'écriture favorise une réflexion, une analyse qui ne semble pas être envisagée sur un support oral.

Est-ce qu'il suffit d'écrire ce qu'on écoute ?

⁶ Charpak, G., *La Main à la pâte, Les Sciences à l'école primaire*, (Prix Nobel de physique 1992). Ed. Flammarion, 1996, <http://www.inrp.fr/lamap/>, in: http://www.oasisfle.com/documents/education_et_citoyennete.htm.

"En fait, il n'est pas possible de passer directement du signal sonore à la trace graphique sans se livrer à une interprétation. Les transcripteurs débutants sont généralement frappés par tout un ensemble de particularités qualifiées [...]"⁷

La langue orale et écrite sont selon **F. Saussure**, "*deux systèmes de signes distincts, dont l'image raison d'être du second est de représenter le premier.*"⁸

L'expression écrite est une discipline circonscrite, pas seulement dans l'espace et le temps du cours. Si vous produisez une expression écrite, dans toutes les mesures possibles il faut imaginer votre destinataire et bien cibler votre message. Ce n'est pas toujours facile, d'où le caractère plus général, plus impersonnel que prend parfois ce type d'information.

5-1-De l'oral à l'écrit

a). De l'oral

L'élève apprendra principalement les phonèmes intégrés dans des mots et des énoncés complets.

Parler c'est communiquer ; c'est donc en situation de communication que l'élève va progressivement apprendre à parler. L'élève doit être capable d'identifier des éléments de la langue parlée, et il va être capable aussi de s'exprimer de manière compréhensible et audible par la reproduction des phonèmes, de syllabes, de mots dans des activités d'articulations.

Les énoncés doivent être simples et précis pour que l'élève constitue peu à peu un stock lexical réutilisable dans diverses situations de communication.

Sur le plan grammatical, il ne va pas intégrer les modes de fonctionnement de la langue qu'il appliquera dans ses apprentissages.

La prise de parole est favorisée par des activités de : mémorisation, répétition, reformulation et d'expression. Les apprentissages se font dans le cadre des activités de classe prévus en compréhension et en expression orale. Ces activités préparent à la lecture et à la production écrite.

⁷ Galisson, R., et Coste D., *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, p54.

⁸ Saussure, F., *Cours de linguistique générale*, Edition Payot, Paris, 1983, p23.

b). À l'écrit

La relation entre phonème entendus et graphème écrit peut s'effectuer dans deux sens différents : de la graphie à la phonie (en lecture), ou de la phonie à la graphie (en écriture).

En lecture (de la graphie à la phonie). La question pour l'élève est : « comment prononcer ce que je vois ? »

Cette démarche repose sur un travail de mise en relation graphème/phonème, de construction du sens et de l'oral. Le point de départ de l'enseignement/apprentissage de la lecture est le texte.

Apprendre à lire, c'est apprentissage du code et l'accès au sens (décodage). Cela veut dire les procédures automatisés (montage des syllabes), et la prise et le traitement de l'information.

Les premiers apprentissages sont des combinaisons graphiques/phoniques régulières, cela signifie que la lecture ne est pas mécanique, mais qu'elle saisit les unités de sens, qui s'appuie sur chacune des articulations : la lettre, la syllabe...etc. La démarche est donc fondée sur un va et vient constant entre le global et la combinaison.

En écriture (de la phonie à la graphie), la question pour l'élève est : « comment écrire ce que j'entends ou ce que je dis ? ». Cette démarche repose sur des processus de segmentation de la chaîne parlée. L'acte d'écrire est fait par des activités d'objectifs visés : l'élève doit employer correctement les règles du code graphique (forme des lettres, faire des mots, agencement des mots dans la phrase) et celle de la production écrite (présentation, adéquation à la consigne).

Conclusion :

Ce que nous venons de présenter et qui affirme l'intérêt accordé à l'oral nécessite une didactique faisant de l'oral un réel objet d'enseignement. Et d'après les lignes précédentes, nous pouvons dire que l'enseignement de l'oral en classe joue un rôle très important dans notre société algérienne, car il facilite la tâche de l'enseignement/apprentissage du FLE en générale.

Chapitre 2 : L'exposé oral comme genre pratiqué en classe pour étayer l'enseignement de l'oral

Chapitre 2 : L'exposé oral comme genre pratiqué en classe pour étayer l'enseignement de l'oral

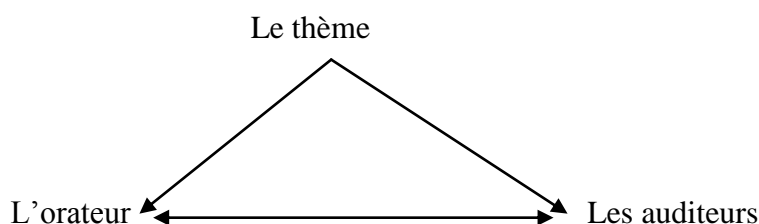
1-Définition de l'exposé oral

L'exposé oral est une intervention orale adressée à un auditoire (déjà connu ou qu'on prétend connaître en cours d'exposé) rassemblé pour l'écouter afin de lui transmettre des informations, lui décrire ou lui expliquer quelque chose.

Cette expérience demande une bonne préparation qui doit porter tout autant sur le contenu (souci de se documenter afin de récolter les informations en relation avec le thème de l'exposé) et la structure (organiser), sur une prise en considération du public, des ses valeurs, de ses intérêts et qui permettra à l'exposant d'organiser son discours de façon logique et lui servira d'aide mémoire lors de sa présentation.

Le sujet de l'exposé peut être abstrait mais doit forcément être important. Alors l'orateur est appelé à envoyer des messages verbaux, non-verbaux (fournir des efforts de mise en scène) et utiliser même des aides audio – visuelles (image, rétroprojecteur etc.) afin d'intéresser le public et de capter son attention.

Au cours de l'exposé, trois éléments sont à considérer dans leurs interrelations selon Francis Vanoy :



En effet, réussir son exposé, c'est instaurer

«Une relation effective et positive entre les trois éléments : Les auditeurs s'intéressent au thème et sont séduits par l'orateur, celui ci est concerné par son objet et se préoccupe de ses interactions »⁹

⁹ Vanoy, F., *Expression, communication*, Armand Colin, Paris, 1990, p33.

De même, l'intervention se passe mieux lorsque l'exposant est perçu comme plus fort (expert) que l'auditoire. Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de l'être que de le faire admettre.

2- Dimension enseignable

Nous avons pu développer ce point en nous inspirant des travaux de B. Schneuwly et J. Dolz¹⁰ et de ceux du Groupe de Ressources Pédagogique animé par Gérard Beaulieu :

L'exposé oral en classe est une prise de parole à durée limitée dont le thème porte sur les objets d'étude du programme. Cette situation de communication permet à l'étudiant orateur de transmettre des savoirs, d'installer des connaissances, d'assumer une prise de parole autonome et complexe et de les inciter à pratiquer la langue.

Il importera, dans un premier temps, de choisir et de délimiter le sujet en fonction de l'intérêt de l'étudiant et de celui de son auditoire, de ses connaissances et des siennes, convaincre...etc.)

Pour assurer une bonne transmission de son discours, l'exposant doit

-Bien préparer l'exposé :

*Chercher la documentation.

*Utiliser un plan très clair et assez détaillé .Numéroter et annoncer ses divisions (premièrement ...deuxièmement ...).

*Rédiger entièrement l'exposé.

*Le mémoriser et s'entraîner à le dire, dans le but de n'utiliser que ses notes comme points de repères lors de la présentation de l'exposé.

-Adapter l'exposé à l'auditoire :

Deux excès sont à éviter : s'attarder sur des faits connus des auditeurs, passer rapidement sur ce qu'ils ignorent, c'est-à-dire se contenter d'une allusion là où il conviendrait d'être explicite.

¹⁰ DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000, p142.

-Bien utiliser le temps prévu : toujours bien proportionner le contenu de l'exposé au temps dont on dispose : l'utiliser entièrement mais aussi ne pas «déborder», ne pas se répéter, ne pas gonfler l'exposé de considérations inutiles.

-Utiliser l'espace de façon fonctionnelle :

*écrire le plan de son exposé au tableau pour faciliter le repérage pour les auditeurs.

*prévoir des espaces pour les supports iconiques.

*adapter son débit et sa tonalité à l'auditoire et aux conditions matérielles et psychologiques.

-Intéresser et informer :

*animer l'exposé, varier les formules, présenter de façon habile.

*bien marquer la succession.

*formuler avec rigueur les idées principales.

*changer les rythmes, de force et d'intonation.

*répéter quand cela est important, sans en abuser.

*maîtriser son trac et contrôler l'anxiété grâce à des exercices de répétition avant la présentation réelle.

De même plusieurs sources sont à exploiter :

a. Le corps : le corps parle, il complète l'information énoncée, amplifie une émotion, une expression, renforce le sens de ce qui est dit, le surligne, le met en valeur et cela grâce :

Au regard : Partir à la rencontre de son auditoire, regarder chacun régulièrement et éviter de rester le nez dans ses papiers.

Aux gestes : les gestes accompagnant la parole, renforçant son sens ou l'illustrant sont à proscrire .selon C. Kerbrat-Orecchioni :

« La mimogestualité a pour l'émetteur une fonction de facilitation cognitive, c'est-à-dire qu'elle l'aide à effectuer les opérations d'encodage, comme en témoigne le fait que l'on gesticule même en téléphonant, ou que lorsque l'on récite un texte appris par cœur, l'activité gestuelle est généralement beaucoup plus pauvre que lorsque l'on produit un travail locutoire créatif. »¹¹

b. la voix : S'entraîner à augmenter le volume, l'intensité sans en modifier la hauteur afin de rendre la diction à la fois plus agréable et plus nuancée. Le débit ne doit être ni trop rapide (et donc fatigant) ni trop lent (et donc lassant) il s'agit de l'équilibrer.

Quand au rythme, lui, doit organiser le sens du texte en soulignant les mots qui ont plus de valeur que d'autres.

c. la relation : Dans sa relation avec l'auditoire, l'exposant doit revendiquer sa face et donner une bonne image de soi tout en essayant de respecter la face de l'autre (s'ouvrir sur lui, l'intéresser, lui transmettre les informations de manière intelligible).

En effet, cette prise de parole n'est aucunement un simple exercice « Monologal » que l'étudiant a à présenter de façon magistrale afin de véhiculer un contenu référentiel, c'est plutôt une situation de communication qui permet de sensibiliser à la prise de parole, de développer la fluidité verbale et de prendre conscience de certains procédés d'organisation d'idées ; ce qui fait de lui un objet d'enseignement privilégié et propice pour étayer l'enseignement de l'oral .

¹¹KERBRAT-ORECCHIONI, C., *La conversation*, Collection Mémo, Paris, Seuil, 1996, p45.

3-L'évaluation de l'exposé oral :

L'évaluation de l'exposé a pour but premier de fournir à l'enseignant et à l'élève des informations pertinentes qui leur permettront de prendre des décisions pédagogiques en vue d'assurer la progression de l'enseignement et de l'apprentissage.

L'évaluation de l'exposé sera principalement d'ordre formative diagnostique, formative interactive ou formative rétroactive.

Il faut tout d'abord décider de ce qui doit être évalué et les résultats d'apprentissage sont le point de départ vers cette décision.

Ils orienteront le choix des composantes de l'exposé qui seront évaluées.

Pour que le message que la production orale veut transmettre soit clair, correct et pertinent à la situation de communication, l'élève doit travailler son discours au niveau du contenu, du style, de l'organisation des idées et du respect des règles de langue.

3-1-La grille d'évaluation proposée pour l'exposé oral

Nom de l'étudiant :			
Critères d'observation	Indicateurs	Oui	non
les contenus	<ul style="list-style-type: none"> -Le thème et l'intention sont-ils énoncés au début ? -La progression de la pensée est-elle claire ? -Y a-t-il des explications et des reformulations ? -Le propos est-il adapté au niveau de l'auditoire ? 		
La prestation	<ul style="list-style-type: none"> -Le contact est-il établi et maintenu avec l'auditoire ? -Y a-t-il prise en compte de l'auditoire ? -y a-t-il recours aux gestes ? -l'apprenant s'est-il détaché de ses notes ? 		
L'aspect technique	<ul style="list-style-type: none"> L'apprenant a-t-il -Usé des facilitateurs didactiques ? -Su adapter sa voix à la situation de communication ? - Bien géré le temps qui lui a été imparti ? 		

4- Les avantages de l'exposé oral dans une classe de FLE

4-1-Pour l'enseignant

L'utilisation de l'exposé oral représente un certain nombre d'avantages non négligeables pour l'enseignant.

En présence de grands groupes, l'exposé oral :

- convient très bien;
- est utile lorsqu'il y a beaucoup de contenu à communiquer;
- répond bien à des objectifs d'enseignement centrés sur le savoir;
- est sécurisant pour le professeur « *car il jouit du contrôle des informations véhiculées et de leur ordre de présentation* » (Chamberland, Lavoie et Marquis, 1995)
- est sécurisant pour l'étudiant, car « *il accorde généralement plus de crédibilité à l'information transmise par l'enseignant* » (Chamberland, Lavoie et Marquis, 1995¹²);
- est valorisante et stimulante en raison de la visibilité qu'elle donne au professeur et de la réaction immédiate des étudiants.

En présence de groupes moyens, l'exposé oral :

- favorise la communication étudiants-professeur;
- favorise la communication étudiants-étudiants;
- donne aux étudiants l'occasion de profiter d'un certain climat de groupe et d'en vivre les expériences de cohésion.

Qu'il soit formel ou informel, l'exposé oral est une formule considérée comme étant peu exigeante quant au matériel pédagogique et au coût relié à son organisation.

C'est par contre une formule fort exigeante pour le professeur dont le style, la communication du contenu et la nature du climat qu'il parviendra à établir ont une

¹²Chamberland, Lavoie et Marquis, revue des sciences de l'éducation, 1995.
<http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007355ar.html>

influence directe sur la motivation, l'enthousiasme et éventuellement le changement de valeurs ou d'attitudes chez les étudiants.

4-2-Pour les étudiants:

- Demeure un instrument essentiel pour les étudiants dans l'approche de la matière, parce qu'ils sont habitués, et apportent beaucoup de crédibilité à l'information dispensée par les enseignants.
- En suivant le cours, les étudiants s'habituent à un discours logique et ordonné. Ils distinguent ainsi les concepts fondamentaux du cours par l'emphase que le prof y met.
- L'enseignant peut présenter des événements d'actualité ou des informations récentes.
- Le cours magistral permet aux étudiants de partager une complicité d'apprentissage avec le professeur.
- La prise de note des étudiants lors de l'exposé constitue une source d'informations riche et précieuse servant de références.

5-Conseils pratiques et conditions d'utilisation efficace de la méthode :

- Pour qu'un exposé magistral fonctionne bien il faut alterner le discours de l'enseignant et le travail de l'élève. L'enseignant doit ainsi subdiviser l'exposé en 15 minutes entre lesquelles il propose des activités d'apprentissages ou discussions.
- L'exposé doit être bien organisé, bien structuré, hiérarchisé, l'accent doit être mis sur les points importants.
- Avoir un ton de voix dynamique et un débit adéquat
- Regarder à des endroits différents ou fixer un point imaginaire au fond de la salle

- Les déplacements et les gestes de l'enseignant aident à dynamiser l'exposé
- L'utilisation d'une touche humoristique aide les étudiants à traiter les informations transmises.
- L'utilisation adéquate d'outils multimédias aide à l'apprentissage des étudiants. Ne pas surcharger les diapositives, mettre que les mots-clés.
- Être à l'écoute des signes non verbaux des étudiants et s'y ajuster.

Conclusion

La pratique de l'exposé oral en classe permet une maîtrise plus profonde des contenus référentiels qui font l'objet de l'apprentissage et jouent un rôle majeur dans le développement de la confiance en la parole. Au-delà de la performance évaluée, il s'agit de former la personne, le citoyen, la sensibilité, la tolérance et l'ouverture sur l'autre.

Chapitre 3 : La partie pratique, présentation du corpus et dépouillement

1/- Le questionnaire et la démarche de l'analyse

1-1- Objectif du questionnaire

Pour vérifier notre hypothèse: l'exposé oral donne un espace d'expression aux étudiants et joue un rôle majeur dans l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE, on a posé quelques questions à propos de notre thème de recherche aux apprenants de la première année secondaire, filière de lettres, afin d'avoir leurs réponses et leurs points de vue.

1-2-Constitution de l'échantillon

Juste après avoir fixé des objectifs et élaboré les questions, nous avons déterminé notre « univers » comptant 15 élèves de plusieurs niveaux (élèves de la première année secondaire), lycée –ABID RADJEI.

1-3-Justification du choix des élèves de la première année secondaire

Nous avons choisi une classe de 1^{ière} année secondaire, parce que c'est le début et la base du cycle secondaire où les élèves doivent changer de comportement pour être capables de prendre la parole en classe. Il y a aussi une autre raison qui concerne l'importante place qu'occupe l'oral dans l'enseignement du français au Lycée.

1-4-Le lieu de l'enquête : « Lycée –ABID RADJEI– »

L'établissement se situe dans la commune de Khenchela et exactement sur la route de Batna.

On trouve 24 classes, 04 laboratoires scientifiques, une bibliothèque, 02 bureaux administratifs, 02 cours (Une cour extérieure et une autre intérieure), un amphithéâtre pour les réunions. Le nombre d'enseignants est 26 enseignants (il y a 03 enseignants du français). Le nombre d'apprenant qui sont inscrits est 364 élèves dont 193 filles et 171 garçons.

1-5-Méthodologie du questionnaire

Nous avons élaboré un questionnaire réfléchi autour de la problématique suivante :

-En quoi la pratique de l'exposé oral en classe de FLE, peut-elle entraîner et aider les élèves à améliorer leurs compétences de communication orale ?

Ainsi, nous avons préparé des questions variées, claires précises et directes.

La première partie, de notre questionnaire est composée de cinq questions qui vont nous aider à savoir la proximité et le sentiment des élèves interrogés vers cette langue étrangère. Aussi, cette partie porte sur les motivations qui ont poussé les apprenants à parler le français.

La deuxième partie est composée de trois questions (Question N° 6-7-8), elle est posée pour savoir si les apprenants, que nous avons choisis, ont l'habitude de prendre la parole en français. Elle s'intéresse aussi aux obstacles qui limitent la liberté de la prise de la parole chez l'élève en FLE, et aussi de savoir à quoi est dû leur peur dans la séance de l'expression orale.

Dans la troisième partie, on a rédigé trois questions qui mettent l'accent sur l'apport de l'exposé oral.

Nous voulons par la 8^{ème} question préciser le nombre total d'exposés présentés tout au long de leur première année secondaire.

Ensuite, dans les deux dernières questions nous avons essayé de savoir quels sont les points développés après avoir présenté des exposés oraux, et c'est dans cette partie que nous allons savoir leurs points de vue sur l'utilisation de l'exposé oral comme un outil de l'enseignement de l'oral en FLE.

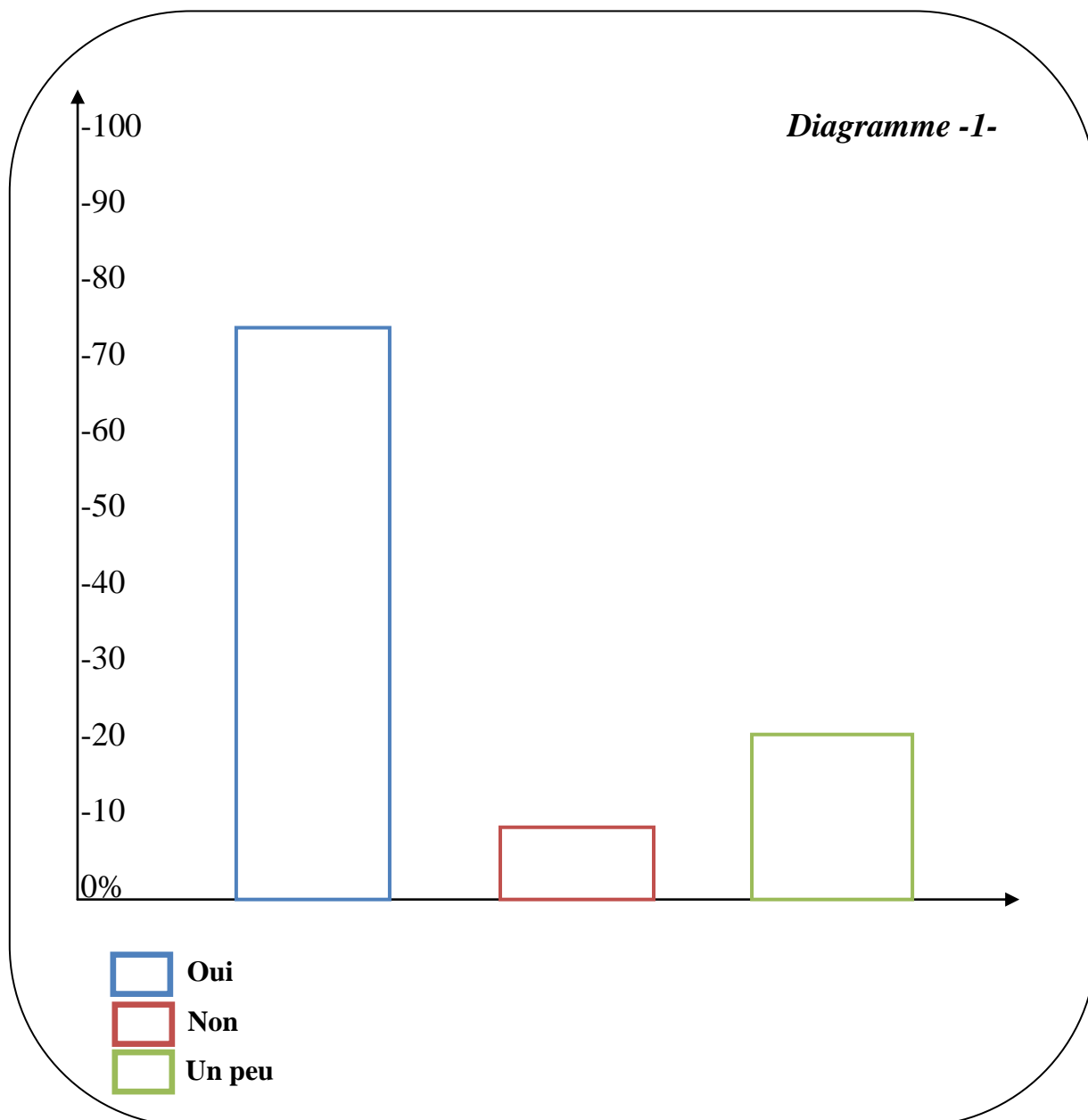
2-Les résultats du questionnaire

Les questionnaires distribués nous ont permis de retenir les réponses illustrées dans les tableaux suivants :

Q1 : Aimez-vous le français ?

Réponses	Nombre	%
Oui	11	74%
Non	01	06%
Un peu	03	20%

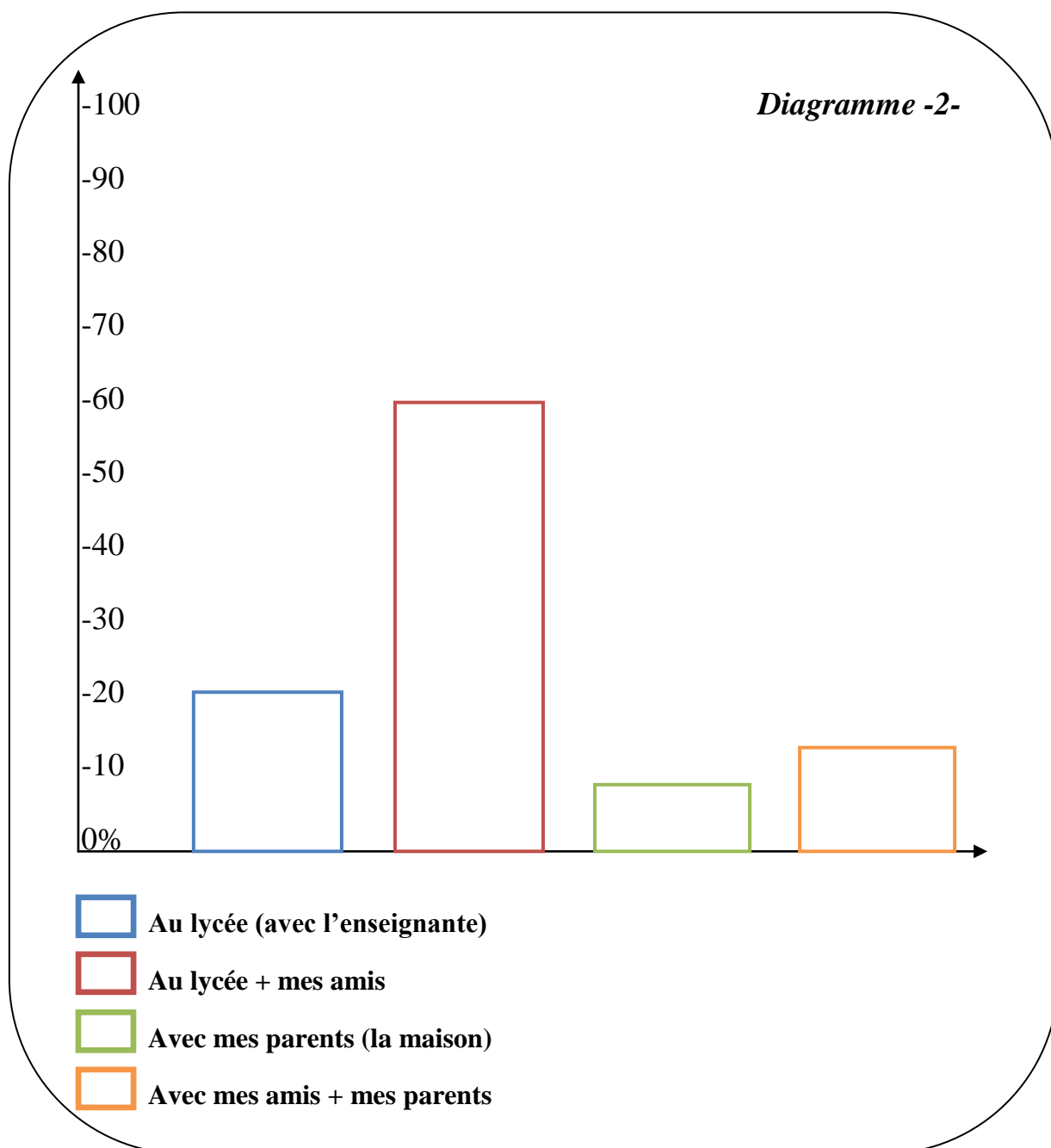
Tableau N° 01



Q2 : Où et avec qui vous parlez le français ?

Réponses	Nombre	%
Au lycée (avec l'enseignante)	03	20%
Au lycée + mes amis	09	60%
Avec mes parents (la maison)	01	07%
Avec mes amis + mes parents	02	13%

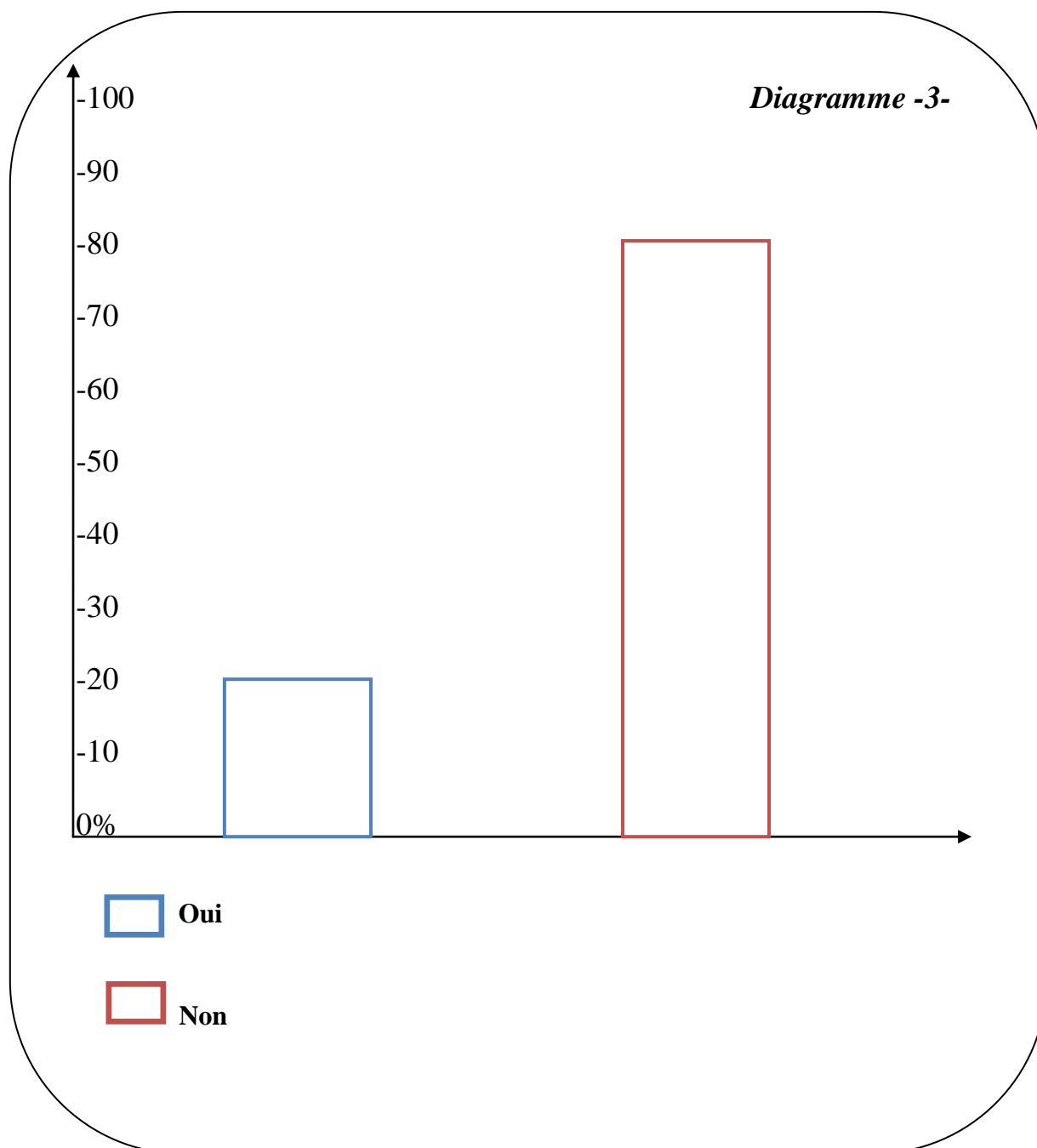
Tableau N° 02



Q3 : Regardez-vous des émissions télévisées en langue française ?

Réponses	Nombre	%
Oui	03	20%
Non	12	80%

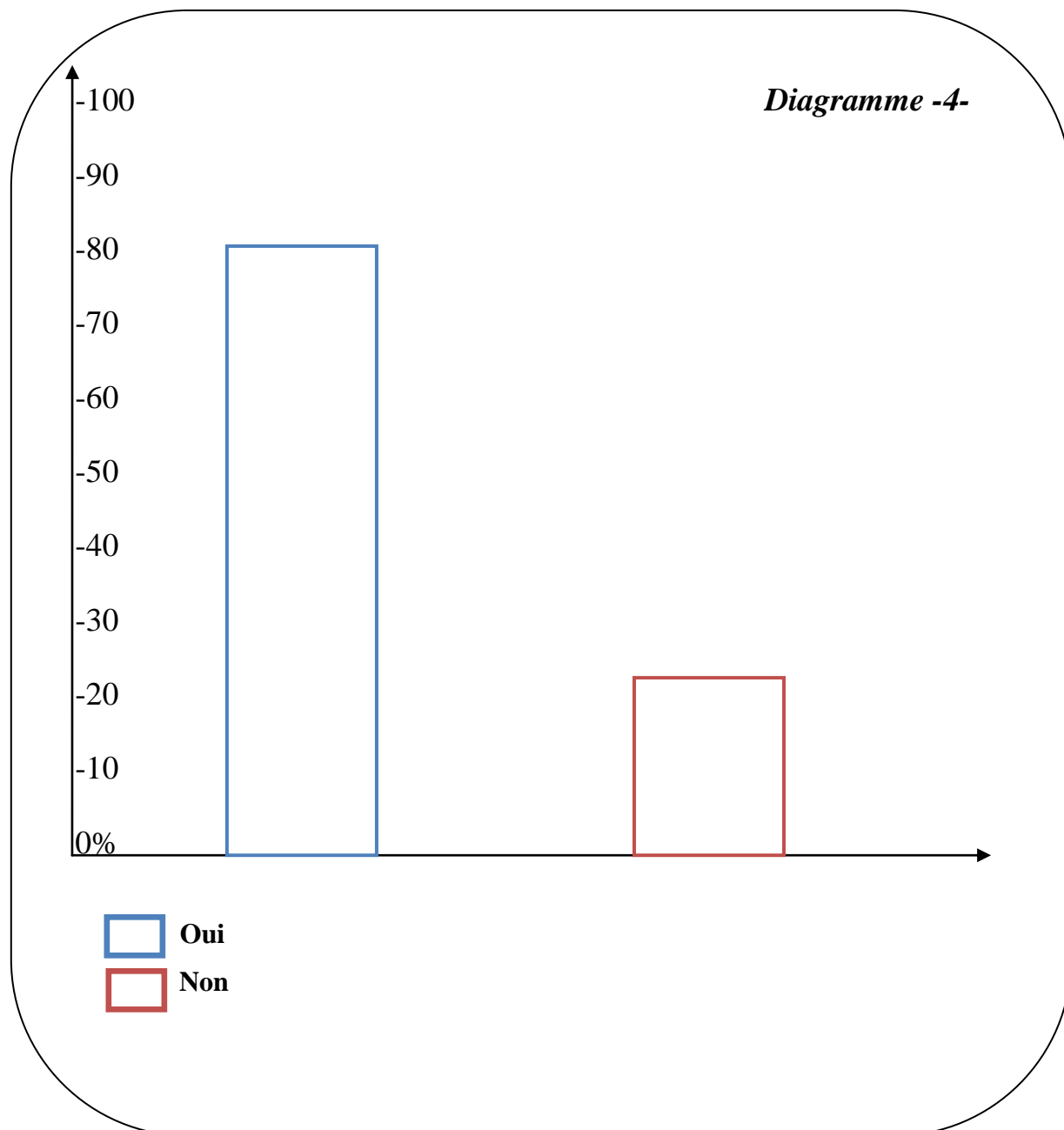
Tableau N° 03



Q4 : Écoutez-vous des chansons en français ?

Réponses	Nombre	%
Oui	12	80%
Non	03	20%

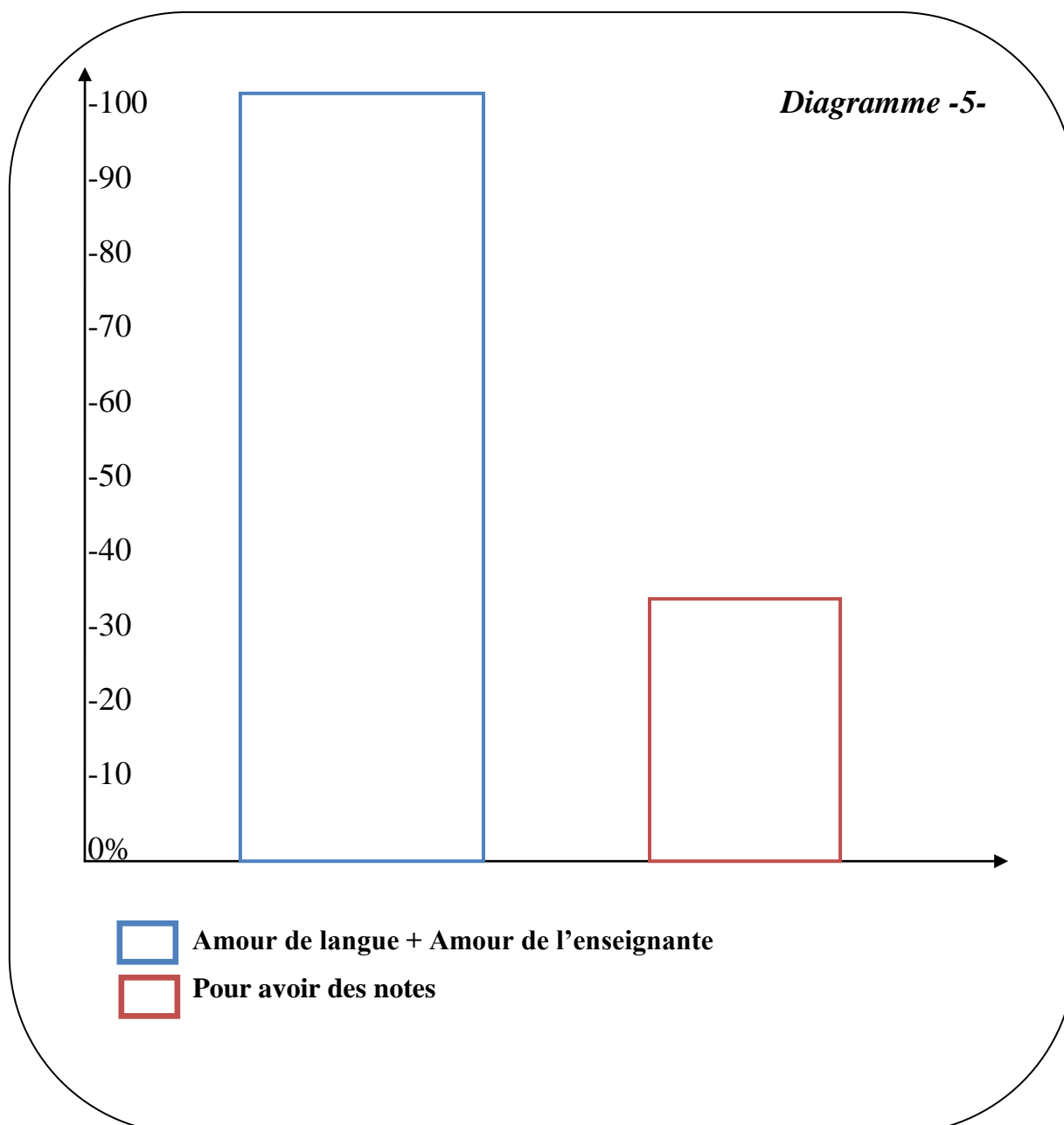
Tableau N° 04



Q5 : Quelles sont vos autres motivations à parler le français ?

Réponses	Nombre	%
Amour de langue + l'amour de l'enseignante	15	100%
Pour avoir des notes	05	33%

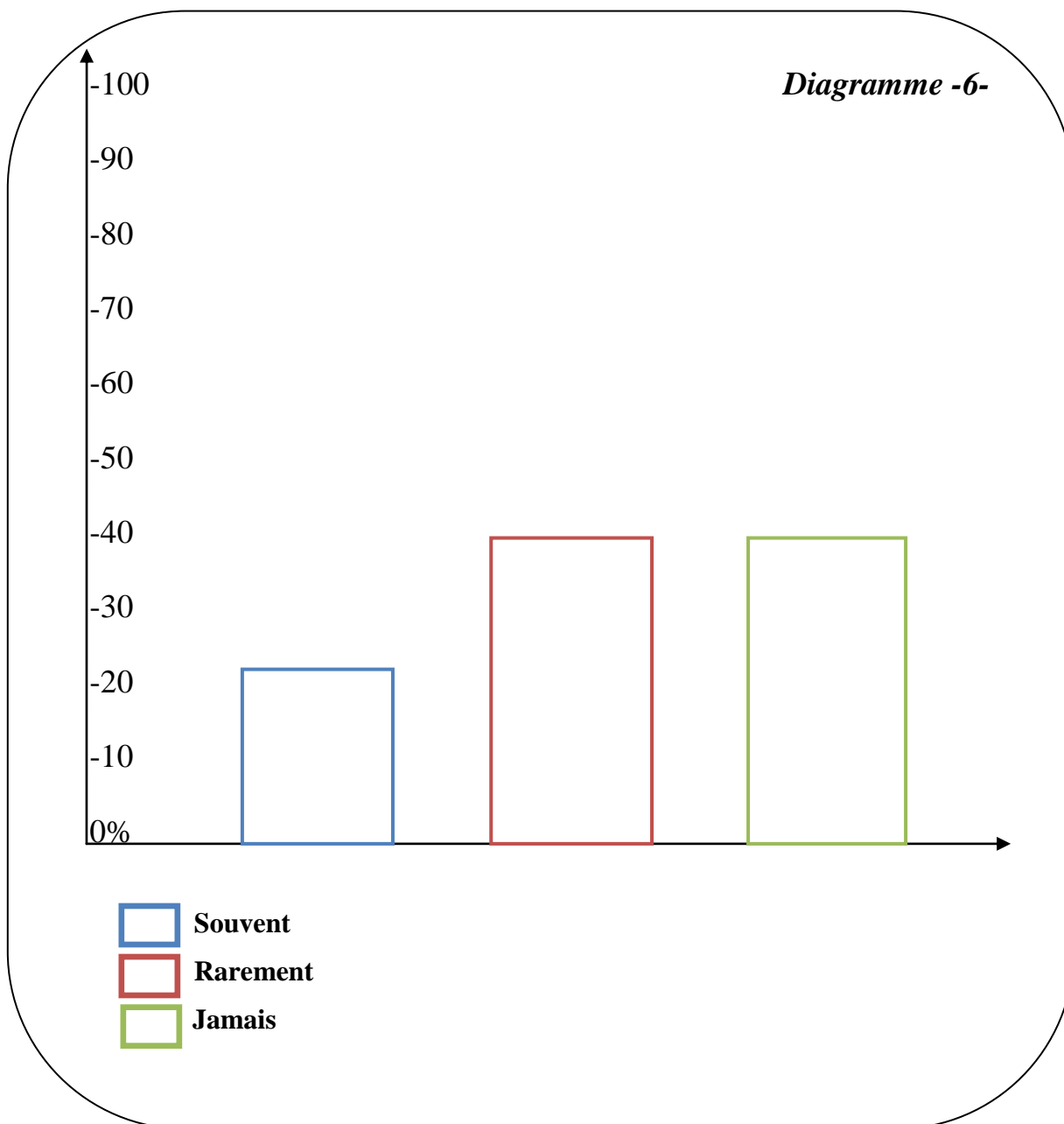
Tableau N° 05



Q6 : Est-ce-que vous avez l'habitude de prendre la parole en français (en classe) ?

Réponses	Nombre	%
Souvent	03	20%
Rarement	06	40%
Jamais	06	40%

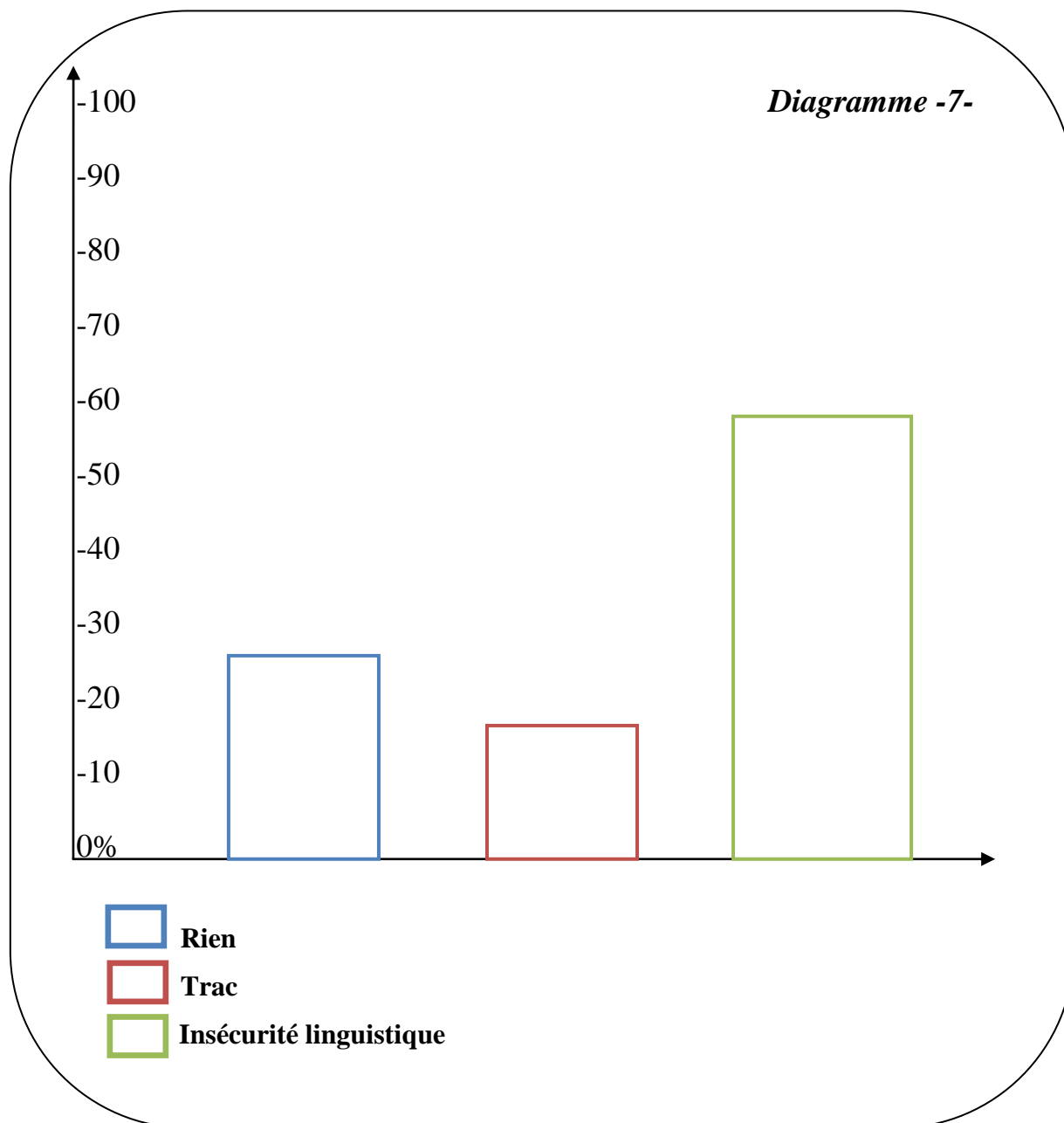
Tableau N° 06



Q7 : Qu'est-ce-qui vous empêche de prendre la parole en classe ?

Réponses	Nombre	%
Rien	04	26%
Trac	02	14%
Insécurité linguistique	09	60%

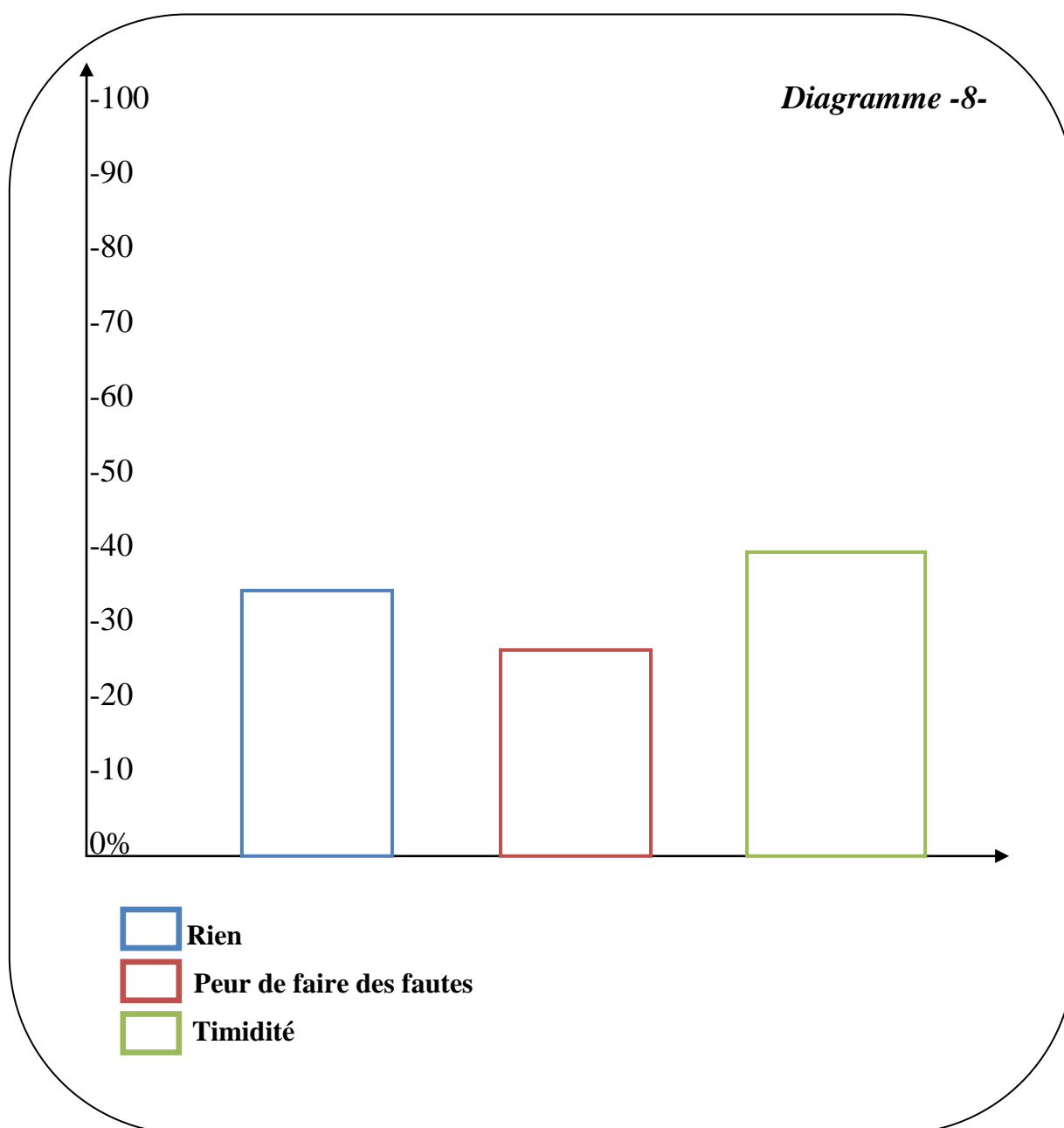
Tableau N° 07



Q8 : Le sentiment d'insécurité est dû à quoi exactement ?

Réponses	Nombre	%
Rien	05	34%
Peur de faire des fautes	04	26%
Timidité	06	40%

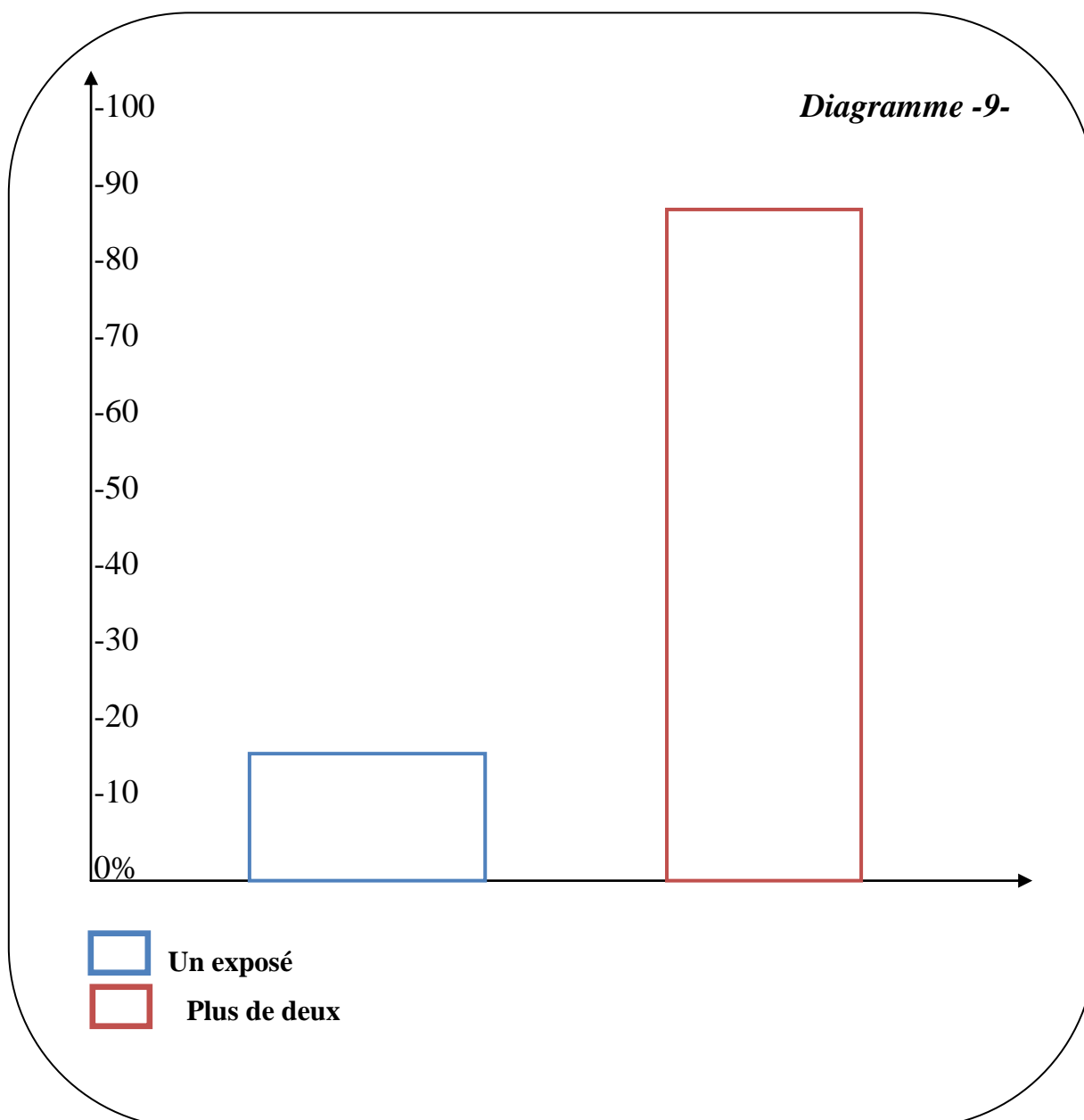
Tableau N° 08



Q9 : Combien d'exposés oraux avez-vous présenté cette année (1^{ière} année secondaire) ?

Réponses	Nombre	%
Un exposé	02	13%
Plus de deux	13	87%

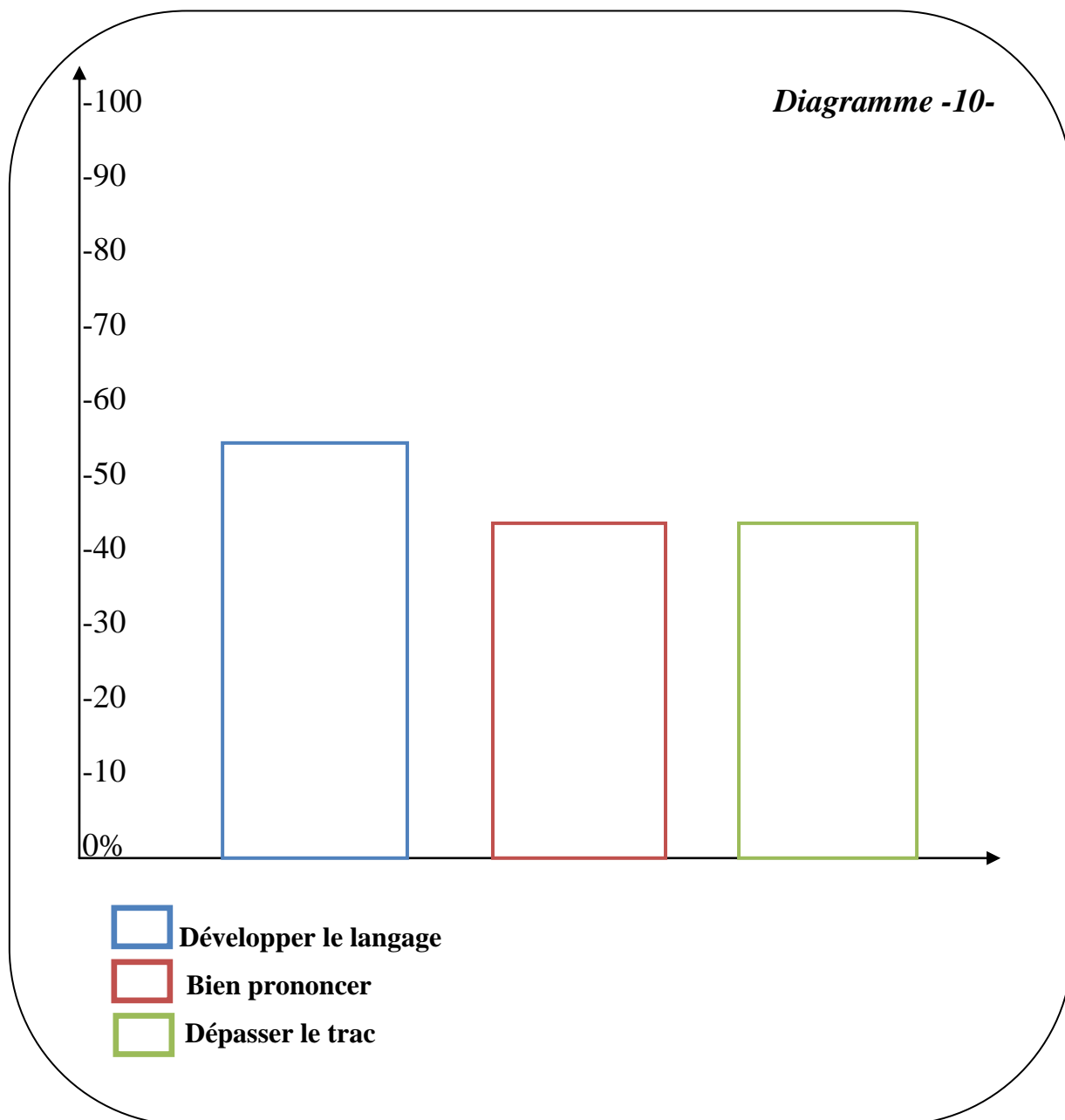
Tableau N° 09



Q10 : Quels sont les points développés après avoir présenté des exposés?

Réponses	Nombre	%
Développer le langage	08	54%
Bien prononcer	07	46%
Dépasser le trac	07	46%

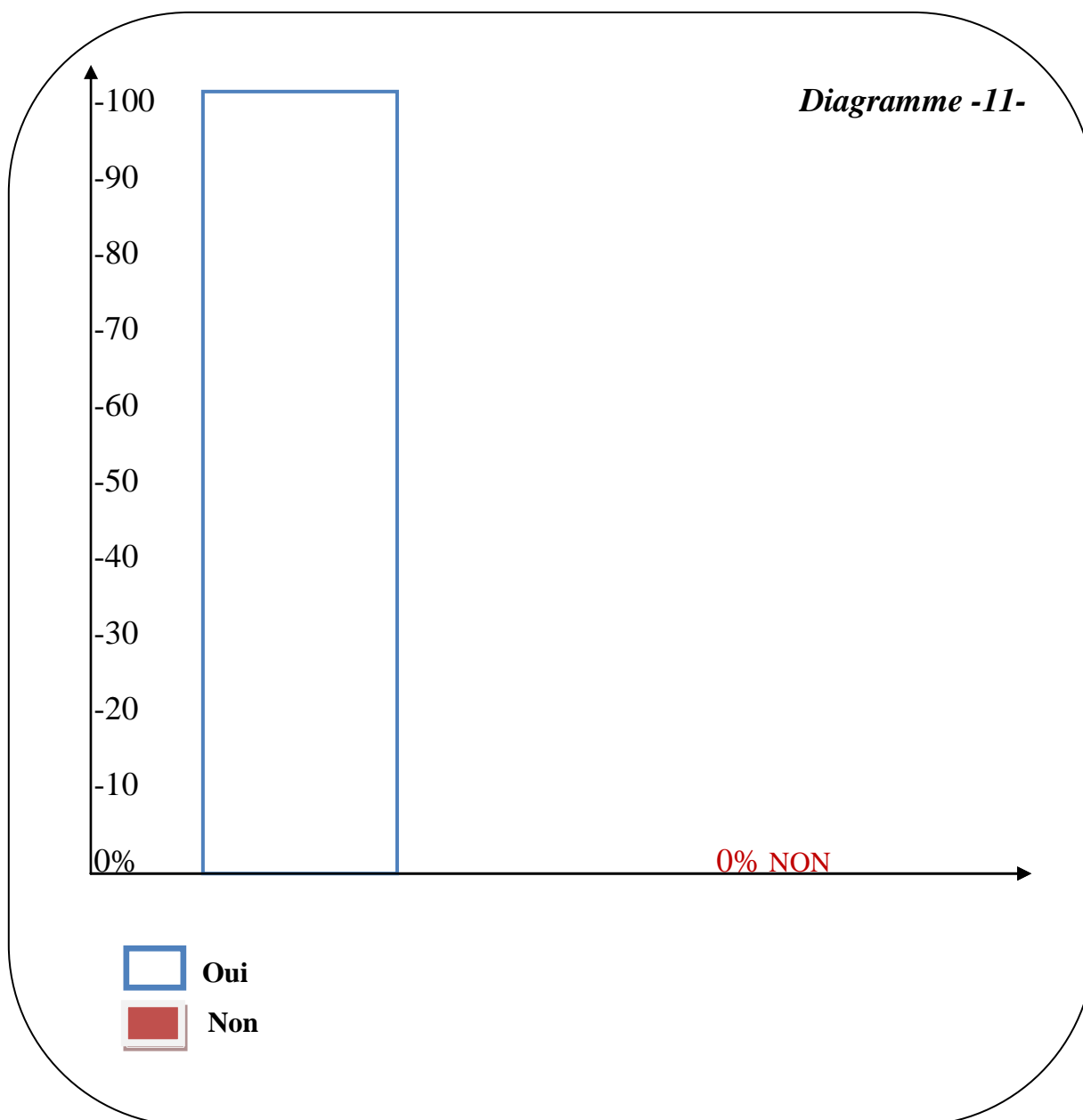
Tableau N° 10



Q11 : Aimez-vous la séance de l'oral en utilisant l'exposé oral ?

Réponses	Nombre	%
Oui	15	100%
Non	00	00%

Tableau N° 11



3-La lecture des tableaux

Au cours de l'analyse des résultats, on a pu lire les tableaux établis ainsi :

Le Tableau N° 01 :

- Le tableau N°1 montre qu'il y a **11 élèves** parmi les **15 élèves enquêtés**, soit **73%** des élèves qui aiment la langue française et **03 élèves**, soit **20%** qui n'aiment pas trop le français, alors qu'on a eu une seule réponse dont un seul élève a dit « **non** », ce qui explique qu'il n'aime pas du tout cette langue étrangère. Là, on peut dire que la grande majorité de nos élèves enquêtés sont intéressés par cette langue (amoureux de cette langue).

Le Tableau N° 02 :

- Le tableau N° 02 nous informe que **13 élèves**, soit **80%** de notre corpus parlent le français uniquement en classe et des fois avec leurs amis, ça veut dire qu'ils sont issus d'un milieu où leurs familles et leurs proches ne parlent pas le français (**peut-être c'est un milieu Arabophone ou Chaouiphone**). Ensuite, on a **03 élèves**, soit **20%**, qui parlent le français comme une langue presque maternelle, c'est-à-dire, ils l'utilisent à la maison (avec leurs parents, frères et sœurs) et aussi avec leurs amis (**un milieu francophone**).

Le Tableau N° 03 et 04 :

- *Le tableau N° 03* montre que la plupart des élèves **80%** ne regarde pas des émissions en langue française et **20%** le fait. (**Peut être les élèves qui ne le font pas n'arrive pas à comprendre ce que les émissions veulent dire**).

- Par contre le *tableau N°04* montre que **80%** des élèves écoutent des chansons françaises et uniquement **03 élèves**, soit **20%** n'écoutent pas ces dernières.

Le Tableau N° 05 :

- Cette question nous a permis d'avoir une réponse intéressante (**les motivations des élèves à parler le français**), car tous les élèves c'est-à-dire **15 élèves**, soit **100%** parlent cette langue par amour et ils l'apprennent aussi avec amour surtout de leur

enseignante et même nous avons pu identifier un autre intérêt qui est un peu marrant mais logique : certains d'entre ces **15 élèves** veulent apprendre cette langue pour aussi avoir des notes (**33%**).

Le Tableau N° 06 :

- Cette réponse nous informe que la majorité des élèves ne prennent pas la parole, les résultats montre que :
 - **40%** de la totalité des élèves ne prennent pas la parole et ne communiquent jamais en français (en classe).
 - Et **40%** d'entre eux, parlent rarement le français en classe, c'est-à-dire ils ne sont pas toujours actifs dans la séance de l'oral surtout.
 - Alors, qu'on n'a que **03 élèves**, soit **20%** d'entre tous les élèves qui peuvent parler librement (se communiquer facilement) avec leurs camarades et leur enseignante et ils ne trouvent pas de problèmes dans la prise de parole.

Le Tableau N° 07 :

- Ce tableau montre que même si nos élèves prennent la parole en français, ils n'arrivent pas à le faire couramment. Cet empêchement à la prise de parole est dû pour **60%** des élèves à l'insécurité linguistique, c'est-à-dire ils ne se sentent pas capables d'utiliser le français correctement, et pour **30%** d'eux, la raison c'est le trac. Cependant **26%** des élèves affirment pouvoir parler le français en classe sans aucun obstacle.

Le Tableau N° 08 :

- Ce tableau montre que ce sentiment d'insécurité linguistique est dû à la timidité surtout lorsqu'il s'agit d'une prise de parole devant les enseignants et ça c'est le cas de **40%** des élèves, alors que **26%** d'entre eux ont peur de faire des fautes (devant leurs amis et professeurs).

Le Tableau N° 09 :

- Il s'avère que tout au long de leur première année secondaire, nos interrogés ont tous présenté au moins un exposé oral.

- Le nombre des exposés oraux présentés varie d'un apprenant à un autre du fait que c'est leur enseignante qui leur demande de préparer des exposés et à chaque fois elle choisi deux ou trois élèves qui sont un peu faibles et timides pour les motiver en classe.

Le Tableau N° 10 :

- Le tableau N°10 montre que nos élèves affirment tous pouvoir tirer profit de cette activité :
 - **54%** des élèves affirment pouvoir développer leur langage après avoir présenter l'exposé oral (ils ont développé la maitrise de la langue française).
 - **46%** d'entre eux ont pu bien prononcé, c'est-à-dire développer leur prononciation de la langue française après la présentation de l'exposé oral.
 - **46%** d'entre ces apprenants ont dépassé le trac et la peur dans la classe (discuter librement avec son enseignante et ses camarades).

Le Tableau N° 11 :

- Ce dernier tableau nous informe que tous les élèves, soit **100%** aiment la séance de l'oral en pratiquant l'exposé oral comme un outil de l'enseignement, car ils trouvent qu'il est très utile dans le développement des compétences orales.

4-L'analyse à proprement parler des questionnaires :

Cette partie nous permettra de tester notre hypothèse énoncée dans la première partie. Pour se faire nous essayons d'analyser en détaille les informations que nous ont fournies les questionnaires :

Amour et motivation d'apprendre le français

- La majorité des élèves de notre corpus aiment cette langue étrangère et veulent l'apprendre et l'utiliser dans leurs vies quotidiennes, ce qui pourrait à notre avis faciliter l'acquisition de la langue française et conduire à la réussite de l'enseignement / apprentissage du FLE.

- Ces étudiants motivés seront à notre avis, plus autonomes dans la réalisation de leur savoir et sauront en tirer profit au maximum tout long de leur cursus scolaire. Il serait alors facile de les pousser à prendre le risque de parler ou d'écrire en dépit des difficultés.

- Sur le même titre, **Aurélie Creux** dit :

«...Quand les élèves sont motivés, ils s'engagent plus volontiers dans les activités d'apprentissage, ils ont donc plus de chance de réussir à l'école. »¹³

Difficultés à prendre la parole

- Comme nous l'avons déjà développé dans la partie théorique, la confiance en soi est un sentiment essentiel pour une prise de parole réussie. Elle permet aux élèves d'avoir une bonne image de soi, d'être plus assurés et plus confiants en leur capacité devant le public.

- Cependant, **73%**des apprenants interrogés approuvent à trouver la 7^{ème} question, que leur recours à la langue française reste limité à cause du trac (surtout devant un public).

- Ceci représente un frein important à l'expression orale et altère la qualité de transmission du message et peut engendrer :

¹³ Creux, A., *Motiver : pour l'épanouissement et la réussite des élèves au collège (classe de 3ème)* <http://docsvr.lyon.iufm.fr/telechargement/2003/creux.pdf>.

- **Timidité excessive.**
- **Incertitude.**
- **Sentiment de culpabilité.**
- **Sensibilité aux influences des autres à l'avis des autres.**
- **Désespoir.**
- **Peur, ... etc.**

- Nos apprenants se sentent alors insécurisés linguistiquement et surtout inférieurs aux autres, notamment lorsqu'ils ont à faire à une réponse censée avoir une maîtrise du français meilleure à la leur (devant leur enseignant par exemple). Ils sont aussi convaincus de leur incapacité et n'osent prendre la parole même s'ils ont un répertoire lexical plus au moins riche de mots français.

- A notre avis, retrouver la confiance en soi demande une véritable prise de conscience de la part de l'enseignant qui doit libérer la parole des élèves et les aider à gérer le trac.

- De même, il doit être tolérant à l'égard des erreurs commises et en faire de la sorte qu'elles soient une source de remédiation : le fait de se tromper peut servir à mieux connaître les lacunes et faire appel à des stratégies personnelles afin de progresser. Il est aussi appelé à admettre que ces étudiants ne sont pas forcés de parler une langue parfaite en première année secondaire et doit plutôt les inviter à prendre l'initiative et faire –part de leurs lacunes pour pouvoir y remédier.

- L'insécurité linguistique demeure certes le problème majeur qui bloque les élèves à l'oral, peut être ils ne prennent pas la parole puisqu'ils pensent courir d'un jugement (mauvais), ou bien, puisqu'ils sont entourés de locuteurs arabophone qui ne maîtrisent pas le français et aussi la pauvreté lexical est un sérieux obstacle entre les apprenants et l'expression orale.

L'apport de l'exposé oral

- Tous nos élèves qu'on avait choisis pour répondre au questionnaire témoignent de l'utilité de l'exposé oral. Ils affirment tous pouvoir développer leur maîtrise de la langue et acquérir plus de sécurité en parlant, ce qui répond parfaitement à leurs besoins énoncés au départ.¹⁴

- Maîtriser la langue parfaitement et la parler couramment.

¹⁴ Voir l'analyse des réponses des questions précédentes.

5-Les points développés après la présentation des exposés oraux

- Ayant tous présenté des exposés oraux tout au long de leur première année secondaire, les élèves affirment pouvoir en tirer profit. Grâce à cette activité, ils ont pu dominer la timidité et le trac qui sont, comme nous l'avons déjà développé, au centre de leur blocage.
- Cette occasion n'est pas uniquement un moyen pédagogique parmi d'autres ; au-delà de l'objectif révélé dans un plan de cours, elle leur permet de s'exprimer avec aisance. C'est l'idée qui ressort des témoignages reçus.
- Il y a beaucoup d'élèves qui ont été très timides et se sentent inférieurs et qui ne savent pas ce qu'il faut faire pour qu'ils puissent être plus actifs en classe, et après avoir présenté les exposés oraux, ont fini par devenir des membres actifs en classe et au cours de leur apprentissage, en libérant leur expression orale.
- Ces questionnaires sont aussi importants du fait qu'ils nous ont permis de préciser avec les apprenants de la première année secondaire les autres points sur lesquels ils ont fait des progrès après la présentation des exposés oraux.

Amélioration de la prononciation

- Le blocage des étudiants à l'oral est dû aussi à la prononciation, autrement dit, la majorité d'entre eux n'est capable de parler un français conversationnel intelligible. Ceci s'explique par le fait que certains phonèmes n'existent pas en arabe ce qui diminue leur confiance en soi et en leur capacité, et altère leur prononciation et les bloque d'avantage.
- Nous remarquons cependant que certains d'entre eux affirment pouvoir améliorer leurs prononciations après la présentation de l'exposé oral. En effet, grâce à cette activité, ils ont pu libérer leur parole, prononcer les sons avec justesse et s'initier à la phonologie du français.

Enrichissement du lexique

- Tout le monde s'accorde sur l'importance de l'enrichissement lexical ; Le bagage lexical est l'un des principaux facteurs prédictifs de la réussite scolaire surtout qu'il a un poids important dans l'évaluation des productions des apprenants.

Conclusion

Les données que nous ont fournies, les questions que nous avons destiné aux apprenants de la première année secondaire, nous ont permis de vérifier notre hypothèse émise au départ et de mettre en évidence l'importance de la pratique de l'exposé oral tout au long du cursus scolaire des élèves.

Ainsi, après avoir analysé toutes les réponses des élèves, nous avons pu savoir les avantages et l'utilité de cet outil en classe ; c'est une expérience enrichissante qui leur a permis d'améliorer :

- Leurs compétences en terme d'approfondissement du sujet présenté et d'acquisition d'outils (expression, ... etc.).
- Leur confiance en soi-même du fait qu'ils ont pu affronter le public, s'exprimer oralement et mettre fin à leur insécurité linguistique qui représente le handicap majeur à la prise de parole.

Selon L. Louise :

« Les représentations de cours par les étudiants qui utilisent différents moyens pédagogique pour leur enseignement (exposé, démonstration, ...etc.) permettent de donner une place aux effacés et aux timides et d'augmenter chez chacun la confiance en soi et en ses capacités d'apprendre... »¹⁵

¹⁵ LANGEVIER, L., *Aider ses étudiants à bien vivre l'exposé oral*, <http://www.unites.uqan.ca/pcpes/pdf/aider.pdf>.

Conclusion générale

Cette recherche nous a permis de nous rapprocher des étudiants et de découvrir leur besoin de libérer leur parole et de communiquer dans un français correct. En effet, cette volonté est amplement justifiée du fait que la maîtrise de l'oral est un atout majeur qui assure le bon déroulement de la scolarité et assure l'intégration sociale.

En partant de ce constat, nous nous sommes fondés sur l'hypothèse suivante :

-l'exposé oral donne un espace d'expérience aux apprenants et joue un rôle majeur dans l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE.

Pour ce faire, nous avons réparti le travail en deux grandes parties. D'abord une première partie réservée au cadre théorique dans lequel nous avons pris en charge l'éclaircissement de certains concepts clés (qu'est que l'oral, qu'est que l'exposé oral, comment l'évaluer...). Ensuite, et en prenant appui sur cette partie, nous avons entrepris une enquête auprès des élèves de première année secondaire (branche de lettre), tout en faisant appel à un outil d'investigation : le questionnaire. Grâce aux résultats fournis par ces derniers nous avons pu vérifier l'hypothèse émise dans le cadre théorique.

Il est alors temps d'accorder à l'oral la place qui lui revient dans l'enseignement-apprentissage du français dans les établissements algériens pour que nos élèves puissent s'exprimer et s'écouter.

De ce fait, il nous a semblé également intéressant de mettre en évidence l'enjeu de la pratique de l'exposé oral dans nos classes. Cet exercice n'est pas une simple variation dans les méthodes d'enseignement-apprentissage, prévue afin d'approfondir un contenu référentiel; c'est plutôt une expérience enrichissante, un moyen proposé en vue d'améliorer diverses compétences, des savoirs être et des savoirs faire : Combien d'étudiants, bloqués par l'anxiété et les défauts d'articulation ou de parole, ont pris le risque de mener une prestation orale sans retenue ni complexes.

Il est donc suggéré à l'enseignant, médiateur des savoirs, d'engager des moments de parole au cours desquels les étudiants ont l'occasion de communiquer librement et sans contrainte afin d'améliorer leurs compétences à l'oral.

Mais, nous joignons l'idée de J. Dolz et B. Schneuwly, et nous dirons que l'enseignement de l'oral ne se limite pas à la pratique des genres formels (débat, interview, exposé oral...etc.) et « [...] *demande d'élaborer des dispositifs, des démarches explicites et transmissibles.*»¹⁶

Ainsi, si nous pensons que la maîtrise de l'oral joue un rôle majeur dans l'acquisition d'une langue étrangère, il est naturel de nous demander quelle est la démarche qui l'assure?

Retenons, en guise de conclusion, que notre recherche n'est qu'une amorce et ouvre certaines pistes de recherches qui méritent d'être exploitées davantage à notre avis.

¹⁶ DOLZ, J. et SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000.

Références bibliographiques

Ouvrage

- CHARMEUX, E., *Ap-prendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*, Toulouse, Éditions SEDRAP, 1997.
- DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000.
- Gadet, F. & Lureau, S., *Normes et pratiques de l'oral*, In *Le français aujourd'hui*, n°101, 3-5, AFEF, Paris, 1993.
- Saussure F. *Cours de linguistique générale*, Edition Payot, Paris, 1983.
- DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *La conversation*, Mémo, Paris, Seuil, 1996.

Dictionnaires et encyclopédies

- Le Petit Robert : dictionnaire de la langue française, paris, LE ROBBERT, 1997.
- Pougeoise, Michel, *Dictionnaire de didactique de langue française*, Paris, ARMOND COLIN, 1996.
- Galisson, R. et Cost, D. *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.

Sitographie

- <http://www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php>;
- http://www.ac-creteil.fr/mission-college/apprentissage_oral/definitions.htm
- http://www.ac-creteil.fr/missioncollege/apprentissage_oral/definitions.htm
- http://www.oasisfle.com/documents/education_et_citoyennete.htm
- <http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007355ar.html>
- <http://docsvr.lyon.iufm.fr/telechargement/2003/creux.pdf>
- <http://www.unites.uqan.ca/pcpes/pdf/aider.pdf>

Résumé :

Cette recherche a pour objectif, d'une part, d'insister sur le rôle de l'oral et d'exclure l'idée d'en faire une sous discipline de l'enseignement universitaire afin de favoriser la prise de parole réfléchie et autonome, permettre aux étudiants de développer leurs compétences communicatives orales et enfin assurer leur intégration sociale. D'autre part, il nous a également semblé intéressant d'organiser explicitement et avec des objectifs bien déterminés, un enseignement de l'oral pendant lequel, les étudiants auront à s'exprimer et à s'écouter. Nous nous sommes intéressés particulièrement à la pratique de l'exposé oral vue son importance dans le développement de la confiance en soi et dans la libération de la parole des apprenants.

Pour vérifier l'importance de cet exercice, nous avons mené une enquête auprès des étudiants de première année secondaire en choisissant un instrument d'investigation, un questionnaire. Les données obtenues par ont montré que cette activité représente vraiment une expérience enrichissante, un moyen permettant d'améliorer diverses compétences, des savoirs être et des savoirs faire.

Abstract:

This research has for objective, on the one hand, to insist on the role of oral expression and to exclude the idea to make of it a sub-discipline of the academic teaching in order to encourage the reflexive and autonomous word hold, to allow students to develop their oral communicative competence and to assure their social integration. On the other hand,/it seems to us interesting also to organize explicitly and with well defined objectives, a teaching of oral expression, during which, students will have to express/themselves and to listen to each other. We are interested, particularly, to the practice of the oral exposition regarding its importance in the development of self-confidence and in the liberation of learners' word.

To verify the importance of this task, we led an investigation close to students of first year secondary with choice of instrument of investigating, a questionnaire. The data collected to improve various competences, know-how and know-what.

ملخص

يهدف هذا البحث من جهة إلى التأكيد على دور التعبير الشفهي ونفي صفة المادة الثانوية عنه في التعليم العالي، بغرض إعطاء أولوية للكلمة الذاتية والفكرية كما يهدف أيضا إلى السماح للطلبة بتطوير قدراتهم الشفهية التواصلية وضمان إدماجهم اجتماعيا.

من جهة أخرى ارتأينا أنه من الأهمية تنظيم تدريس التعبير الشفهي ظاهريا وبأهداف محددة جيدا، حتى يستطيع الطلبة التعبير عن أنفسهم وكذا الاستماع لبعضهم

لقد انصب اهتمامنا خصوصا على تطبيقات الإلقاء الشفهي نظرا لأهميته في تطوير الثقة في النفس وكذا في تحرير الكلمة لدى المتعلمين.

للتأكد من أهمية هذا الطرح قمنا بإجراء تحقيق بالقرب من طلبة السنة الأولى ثانوى معتمدين على وسيلة للتحقيق وهي استمارة استبيان.

ولقد بينت النتائج المحققة من هذه الوسيلة أن هذا النشاط يمثل فعلا تجربة غنية وهو في حد ذاته وسيلة تمكن من تطوير قدرات مختلفة لعل أهمها المهارة والخبرة.

Table des matières:

Remerciements

Dédicaces

Introduction générale.....3

Chapitre 1: L'ORAL : son enseignement et ses enjeux :

1-La définition du terme Oral	5
1-1.L'oral institutionnalisé.....	5
1-2.L'oral spontané ou improvisé.....	5
2-Le statut de l'oral dans l'enseignement du français en Algérie.....	6
3-L'enseignement de l'oral.....	8
3-1. L'oral enseigné.....	8
4-Les enjeux de l'enseignement de l'oral.....	10
4-1.L'oral prépare à l'écrit... ..	10
4-2. L'oral permet aux apprenants de mener des prises de paroles de plus en plus autonomes.....	10
4-3.La maîtrise de l'oral est un enjeu social.....	11
5-La relation entre l'oral et l'écrit dans l'enseignement / apprentissage de l'oral.....	11
5-1. De l'oral à l'écrit.....	12
Conclusion.....	14

Chapitre 2: L'exposé oral comme genre pratiqué en classe pour étayer l'enseignement de l'oral :

1-Définition de l'exposé oral.....	15
2- Dimension enseignable.....	16
3-L'évaluation de l'exposé oral.....	19
3-1.La grille d'évaluation proposée pour l'exposé oral.....	20
4- Les avantages de l'exposé oral dans une classe de FLE.....	21
4-1.Pour l'enseignant.....	21

4-2-Pour les étudiants.....	22
5-Conseils pratiques et conditions d'utilisation efficace de la méthode.....	22
Conclusion.....	23

Chapitre 3 :

La partie pratique: présentation de corpus et dépouillement :

1- Le questionnaire et la démarche de l'analyse.....	24
1-1. L'objectif du questionnaire.....	24
1-2.Constitution de l'échantillon.....	24
1-3.Justification du choix des élèves de la première année secondaire.....	24
1-4-Le lieu de l'enquête : « Lycée –ABID RADJEI– ».....	24
1-5.Méthodologie du questionnaire.....	25
2-Résultats du questionnaire.....	25
3-La lecture des tableaux.....	37
4-L'analyse à proprement parler des questionnaires.....	40
5-Les points développés après la présentation des exposés oraux.....	42
Conclusion.....	43
Conclusion générale.....	49
Références bibliographiques.....	51
Résumés.....	54
Annexes.....	56

